



**République Démocratique du Congo**

**Déclaration de la République Démocratique du Congo au  
Sommet Virtuel du Forum des pays Vulnérables aux  
changements climatiques  
(CLIMATE VULNERABLE FORUM VIRTUAL SUMMIT)**

**Kinshasa, le 22 novembre 2018**

**Monsieur le Président de la République des Îles Marshall, en votre qualité de président du Forum des pays vulnérable face aux changements climatiques (FCV),**

**Distingués membres du Forum des pays vulnérable face aux changements climatiques,**

**Mesdames, Messieurs,**

Qu'il me soit permis avant toute chose de vous remercier pour l'invitation que vous m'avez adressée. Ceci témoigne de la solidarité que vous avez envers mon Pays, la République Démocratique du Congo et son peuple ; ainsi que de l'intérêt que vous portez sur les thématiques pour lesquelles je suis invité à intervenir devant votre auguste Forum, à savoir, la réduction de la vulnérabilité face aux impacts des changements climatiques et des efforts de maintien de l'élévation globale de la température à 1,5°C et ce, conformément aux engagements collectifs pris dans le cadre de l'Accord de Paris et qui devront se concrétiser à travers la mise en œuvre de nos Contributions Déterminées à l'échelle Nationale.

**Monsieur le Président,**

**Distingués membres du Forum**

Face aux enjeux actuels des changements climatiques, la RDC est engagée dans le développement de sa politique et stratégie en matière des changements climatique qui s'articule autour de deux orientations générales, à savoir :

- Promouvoir des mesures nationales appropriées pour réduire le niveau de vulnérabilité du pays face aux changements climatiques et atténuer les émissions de gaz à effet de serre ; et
- Développer des comportements contribuant à la lutte contre les changements climatiques à tous les niveaux.

L'action d'adaptation est un enjeu majeur qui appelle une mobilisation nationale face aux effets actuels et potentiels du changement de climat qui affecte de nombreux secteurs d'activités, à savoir : l'agriculture, le tourisme, les bâtiments et infrastructures, le trait de côte, la forêt, la santé et la sécurité des populations, etc.

Aussi, devons-nous le rappeler ici que l'adaptation aux changements climatiques, complément indispensable aux actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre, compris dans son axe atténuation, n'est pas encore assez intégrée dans tous les documents et secteurs.

Depuis 2014, mon pays a initié le développement du Plan National d'Adaptation qui se fonde sur le soutien des différents partenaires. Ce processus consultatif a permis d'identifier les barrières ci-après :

- Capacités techniques et institutionnelles insuffisantes pour coordonner et mettre en œuvre efficacement la planification et les investissements liés à l'adaptation ;
- Stratégies et politiques isolées, avec une intégration limitée des préoccupations des changements climatiques dans les processus de planification, de mise en œuvre et de suivi du développement ;
- Financement interne limité pour mettre en œuvre les solutions durables d'adaptation sur le long terme.

L'objectif de cette initiative consiste à faire progresser le processus de planification de l'adaptation pour les secteurs et régions prioritaires de la RDC sensibles aux conditions climatiques.

Alors que la parité du genre est reconnue par la loi en RDC, le leadership féminin et les facteurs de production de la femme sont peu pris en compte dans la gestion des questions climatiques. Également le secteur privé rencontre beaucoup de risques et barrières, qui empêchent son investissement dans des actions climatiques au pays, qu'il faudra lever.

C'est pourquoi, à travers la mise en œuvre de la Contribution Déterminée à l'échelle Nationale, des synergies seront recherchées pour l'appropriation par les parties prenantes et les bénéficiaires en vue de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre et de créer des co-bénéfices du développement durable et de lutte contre la pauvreté en améliorant le niveau de vie des populations.

Tous ces efforts conjugués d'adaptation et d'atténuation vont conduire vers une société congolaise transformée, dont la population adopte des attitudes et comportements responsables vis-à-vis de l'utilisation des ressources naturelles jusqu'au niveau des ménages et des milieux scolaires.

A l'horizon 2030, l'effet combiné des leviers d'atténuation d'émissions et de séquestration de carbone pourrait à la fois compenser le total des émissions de la RDC estimées jusqu'à 410 Mégatonnes CO<sub>2</sub> selon un « scénario de statu quo » et constituer un puits de carbone d'une capacité de l'ordre de 20 Mégatonnes CO<sub>2</sub>.

**Monsieur le Président,  
Distingués membres du Forum,**

Face aux ressources limitées de notre budget national, il nous faut identifier de nouvelles sources de financement à mobiliser. Nos législateurs et les décideurs publics devront donc travailler en étroite collaboration afin de poursuivre quelques pistes nous permettant de mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre de l'action climatique, notamment de l'adaptation et de la transition vers un développement « bas carbone ».

La détermination de la hauteur des besoins de notre pays en termes d'infrastructures ou de politiques pour la réalisation de son développement intégral basé sur le principe de développement « bas carbone » est une question qui ne peut être résolue au cours d'une courte intervention devant votre Auguste Forum car elle dépend de plusieurs facteurs, pouvant être résumés à travers l'Ambition que la République Démocratique du Congo.

Il importe donc d'instaurer un cadre d'action propice à l'investissement et d'envoyer les bons signaux politiques dénotant des choix et stratégies de développement durables élaborés et adoptés au plus haut niveau politique de l'État. Ces choix et stratégies devront être sous-tendus par un arsenal législatif et réglementaire solide, transparent, cohérent et incitatif.

J'ose espérer que celles-ci auront rencontré vos attentes.  
Je vous remercie